

Thème ENFANCE FAMILLE Axe 3 : Développer des actions de santé en direction des enfants d'âge PMI		Fiche n° 1
Nom Projet	Pilote	
Adapter la stratégie d'information des familles autour du développement de l'enfant	Appel à candidatures	
Constats		
<ul style="list-style-type: none"> ☞ Les supports existants sur le développement sont peu accessibles (notamment difficultés à la lecture). Les actions collectives d'information sont peu fréquentées. ☞ Toutefois, les professionnels identifient des besoins d'information à fournir aux familles les plus fragiles en matière de santé, alimentation, rythme de vie, modes de garde. 		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une diffusion de l'information plus efficace sur des temps où les familles sont captives (ex : temps d'attente) • Sensibiliser à la prise en charge précoce de la santé de l'enfant, dont le dépistage des troubles du langage, de l'alimentation, du sommeil,... 		
Moyens à mettre en œuvre		
Actions d'information innovantes tant au niveau des lieux de mise en œuvre que des supports à imaginer		
Services ou directions du Conseil général / partenaires extérieurs à associer		
Le service de la PMI, l'ARS, la CARSAT, la MSA, le CMPP, les orthophonistes.		
Résultats attendus avec indicateurs		
Un maillage territorial (par exemple par canton ou commune) des lieux prioritaires pour la diffusion de l'information sur le développement de l'enfant, en débutant par les cantons les plus concernés par la présence d'enfants 0-5 ans, notamment Laissac et Bozouls.	Une structuration de l'information et une accessibilité plus aisée des parents à l'information : meilleure compréhension notamment.	
Des actions innovantes d'information	Une fréquentation du public en hausse dans les ateliers de soutien à la parentalité	
Calendrier de mise en œuvre		
Date : 2015-2017 (*)		
Difficultés et points de vigilance		

(*) Le calendrier définitif sera précisé ultérieurement, en lien avec les partenaires.